

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



## I - Emetteurs et information financière

### I.1 - Information périodique

#### I.1.3. Information extra-financière

Applicable au 28 novembre 2016

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Recommandation DOC-2016-13

### Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

#### Version consultée

#### Résumé

Les recommandations de l'AMF formulées en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE) des sociétés cotées dans ses rapports de 2010, 2013 et 2016 sont reprises et consolidées dans le présent document afin que les émetteurs n'aient pas à se référer auxdits rapports pour prendre connaissance des recommandations émises. Ces recommandations portent essentiellement sur la présentation des informations publiées par les sociétés cotées sur Euronext, et en particulier



sur les données sociales, sociétales et environnementales, dans la mesure où celles-ci sont nécessaires à la compréhension de l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation des entreprises.

↓ **Télécharger la doctrine**

↓ **Télécharger l'aperçu complet de la doctrine**

### Textes de référence

Articles L. 225-100, L. 225-100-2 et L. 225-102-1 du code de  
↘ commerce ↗

### ▼ **Annexes**

Rapport 2016 sur la responsabilité sociale, sociétale et  
↘ environnementale ↙

*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*

